



# MARPAHVIE

**Maison d'Accueil Rurale  
pour Personnes Adultes Handicapées  
VIEillissantes**

**LIVRET D'ACCUEIL**

**Les PEP 18 - MARPAHVIE**

4 rue d'AUTRY - 18120 MÉREAU - Tél. : 02 48 51 46 52 - Courriel : marpahvie@pep18.fr



# BIENVENUE

Madame, Monsieur,

La **Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Adultes Handicapées VIellissantes** vous accompagne dans la réalisation de vos projets en promouvant l'autodétermination et votre pouvoir d'agir.

Nous travaillons avec vous afin que vous puissiez vous inscrire dans la société inclusive.

Ce livret d'accueil vous présente la **MARPAHVIE**.

Afin d'optimiser l'accompagnement, nous vous proposons de :

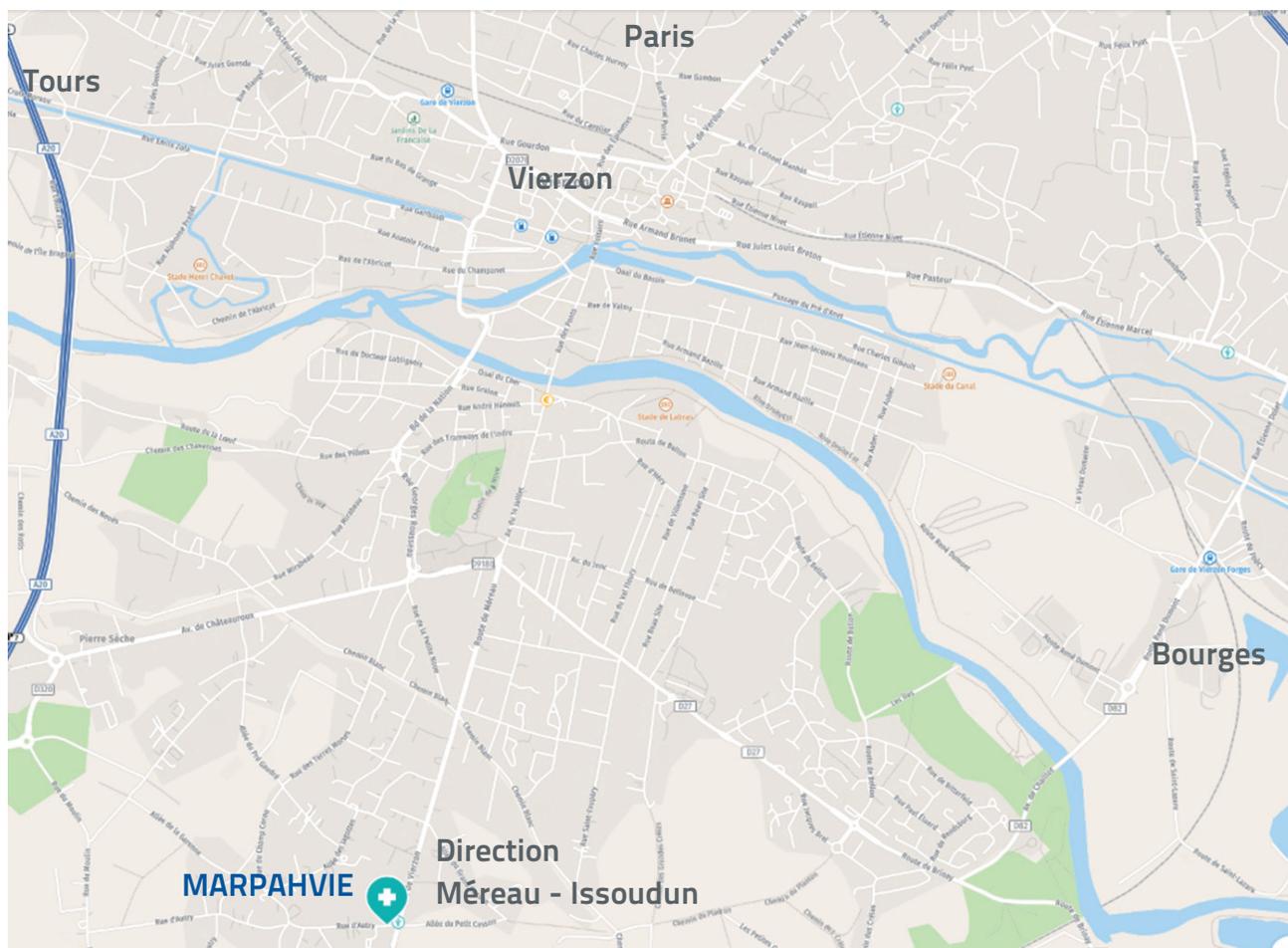
- Prendre connaissance des documents qui vous sont remis,
- Faire part de vos suggestions,
- Accepter de répondre à nos enquêtes,
- Participer si vous le souhaitez au Conseil de la Vie Sociale.

L'équipe est là pour répondre à toutes vos questions et vous apporter tout renseignement complémentaire que vous estimerez nécessaire.

La Directrice  
Anne GAURIAT



# PLAN D'ACCÈS



A partir de Vierzon prendre la D 918 direction MEREAU.

## L'ÉTABLISSEMENT

**Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Adultes Handicapées Vieilles**  
4 rue d'Autry - 18120 MÉREAU

Tél. : 02 48 51 46 52 - Courriel : marpahvie@pep18.fr

### Implantation

L'établissement est situé en zone péri-urbaine, dans la ville de Méreau à proximité de Vierzon. Les services de proximité existants sont :

- La pharmacie
- Les services de proximité de la ville de Vierzon :
  - Cinéma, théâtre, piscine, médiathèque, bowling, etc...
  - Réseau de mobilité inter urbaine Rémi
  - Zone commerciale.

Les villes environnantes sont :

- Bourges à 30 km,
- Châteauroux à 45 km,
- Romorantin-Lanthenay à 30 km.

### Personnes accueillies

L'établissement accueille des adultes à partir de 50 ans qui présentent un trouble du développement intellectuel.

### Fonctionnement

L'établissement est ouvert toute l'année.

Il dispose de 17 places en hébergement permanent et d'une place en hébergement temporaire.

### Garanties

L'établissement est assuré auprès de la MAIF.

### Maltraitance



### Faire face ensemble

Dans le cadre du plan Vigipirate en vigueur, nous mettons en oeuvre toutes mesures visant à assurer la sécurité des personnes et des biens. Des exercices et des mises en situations peuvent être effectués ponctuellement.



## VOTRE ADMISSION

La Maison Départementale des Personnes Handicapées a examiné votre situation en prenant en compte vos besoins et votre projet de vie.

Vous nous avez contacté et nous avons réalisé une évaluation que nous avons transmise à la MDPH.

La Commission des Droits et de l'Autonomie a décidé de votre orientation vers l'établissement.

Sa décision vous a été adressée et vous nous l'avez transmise.

### Déroulement de la visite d'admission :

- Le coordinateur fixera avec vous une date d'admission.
- Le jour de l'admission, il vous présentera le règlement de fonctionnement, la charte des droits et libertés, votre contrat de séjour pour signature.
- Au cours des 6 premiers mois, nous réaliserons des observations et des évaluations, afin de définir les axes de votre projet d'accompagnement, en lien avec vos attentes.

## LES DOCUMENTS

### Vous devez vous munir de :

- Votre attestation d'immatriculation assuré social (MSA ou Sécurité Sociale)
- Votre attestation mutuelle
- Votre carte de mobilité inclusion
- Votre livret de famille
- Votre carte d'identité
- Votre notification d'orientation de la Maison Départementale des Personnes Handicapées
- Votre attestation de responsabilité civile
- Une photo d'identité
- Votre attestation de mesure de protection juridique si vous êtes concerné.

# LA VIE QUOTIDIENNE

## ÊTRE AUTONOME ET VIVRE ENSEMBLE

La Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Adultes Handicapées Vieilles est une petite unité de vie en milieu rural.

Des espaces collectifs, salle de restauration, salon, salle d'activité, espaces extérieurs, sont à disposition de chacun. Ils peuvent être aménagés en tenant compte de vos attentes.

Les espaces privatifs sont spacieux et chaque locataire peut bénéficier de l'Aide Personnalisée au Logement, mais aussi de l'Aide Sociale. Ils pourront être équipés d'accès individuels à Internet ou au téléphone fixe, les frais d'abonnement seront à la charge des résidents.

### RESTAURATION - BLANCHISSERIE

Service de restauration collective à votre charge.

Service de blanchisserie en prestation extérieure à votre charge, mais également petite laverie sur place, à votre charge.

### SANTÉ ET SOINS

Des partenariats pourront être mis en place avec les structures de soins de proximité.

Chacun est libre de désigner le praticien de son choix pour tous les soins de santé.

## ÊTRE ACCOMPAGNÉ

Favoriser l'autonomie de la personne constitue le cœur du projet de la structure.

L'équipe, composée de 11 professionnels, accompagne les personnes de manière individuelle pour l'aide à la vie quotidienne, favorise l'intégration de chacun dans des loisirs de proximité, assure la sécurité des personnes et veille à leur bien-être.

Des animations sont également réalisées sur site.

Une présence constante de professionnels sur site assure votre sécurité.

### LOISIRS - VIE SOCIALE

Chaque personne organise sa vie comme elle l'entend, notre objectif étant de favoriser le plus possible le maintien du lien social et la pratique des loisirs habituels.

Des partenariats pourront être réalisés avec des structures culturelles en fonction de vos souhaits.

### LE COURRIER

Chaque logement dispose d'une boîte aux lettres individuelle.



# L'ÉQUIPE

Pour répondre au mieux à vos besoins et attentes, la MARPAHVIE vous propose les services d'une équipe de professionnels à votre écoute.

L'équipe a pour mission d'assurer la qualité de l'accompagnement. Chacun de par son rôle ou son statut participe à l'accompagnement de la personne accueillie ainsi qu'à la garantie de la prise en compte individualisée de ses besoins et de son projet.

## L'équipe de direction

**Anne GAURIAT** - Directrice

Elle est responsable du projet d'établissement, des équipes de professionnels, de la sécurité des personnes et des biens.

**Rémy PELOILLE** - Directeur-adjoint

Il est responsable du projet d'établissement, du respect des projets d'accompagnement des personnes, de l'organisation quotidienne de l'établissement et de la coordination du travail des équipes au quotidien.

## L'équipe administrative

**L'équipe administrative**, composée d'une assistante de direction, d'une assistante ressources humaines et d'un agent administratif, gère les dossiers des personnes accueillies, ainsi que l'organisation de la structure.

Elle assure l'accueil physique et téléphonique.

## L'équipe technique

**Un agent d'entretien**, qui assure les travaux de maintenance.

## L'accompagnement Éducatif

**Un éducateur spécialisé** : il aide la personne accueillie à construire son projet d'accompagnement.

Il fait valoir les besoins, les attentes et rend compte des évolutions et des réponses proposées.

Il informe et facilite les liens entre les différentes parties : la personne accompagnée, sa famille, les partenaires internes ou externes.

**Cinq Accompagnants Éducatifs et Social** : ils accompagnent et aident dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de l'intimité des personnes. Ils veillent au bien-être des personnes accompagnées, tant dans les actes essentiels que dans les activités de vie sociale et de loisirs.

**Deux maîtres de maison** : ils préparent les moments de repas, ils aident les personnes pour l'entretien de leur linge ou de leur espace privatif en lien avec leurs projets.

**Deux surveillants de nuit** : ils assurent la sécurité des personnes accueillies, celle des locaux et ils veillent au bien-être de l'ensemble de chacun.

## LES FRAIS À VOTRE CHARGE

- Une participation aux frais d'hébergement vous est demandée. Celle-ci est facturée mensuellement en fonction de vos ressources, selon un barème qui vous est communiqué par le service de l'aide sociale.
- Les frais de santé.
- La souscription d'une mutuelle complémentaire de santé est conseillée.
- Les vêtements et le linge de maison.
- Les achats et les loisirs personnels, (nécessaire de toilette, produits d'entretien ménager, sorties...).
- Une participation aux frais des activités organisées par la MARPAHVIE.
- Tout aménagement personnel de votre chambre (meublier, rideaux, décoration...).
- Les frais d'entretien du linge personnel et de maison.
- Les frais d'abonnement téléphonique et réseau internet
- Les frais de déplacement
- Les frais de restauration.

## MES QUESTIONS

Pour ne rien oublier le jour où nous nous rencontrerons, vous pouvez noter sur cette page les questions que vous vous posez.